



Nombre de conseillers en exercice : 33  
Votants : 33  
Abstentions :  
Pour : 33  
Contre :

Département de Loire-Atlantique

Ville de LA CHAPELLE-SUR-ERDRE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 16 JANVIER 2023**

L'an deux mille vingt trois, le 16 janvier à 19 h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 10 janvier 2023, s'est réuni salle Édith Piaf à Capellia, sous la présidence de Monsieur Fabrice ROUSSEL, Maire.

**Étaient présents :**

Fabrice ROUSSEL  
Katell ANDROMAQUE  
Jean-Noël LEBOSSÉ  
Noëlle CORNO  
Laurent GODET  
Murielle DINTHEER  
Philippe LE DUAULT  
Camille BRANCHEREAU  
Laurent BREZAC  
Laurence RANNOU  
Viviane CAPITAINÉ  
Frédéric CHATELLIER  
Denis BRIANT  
Jean-Pierre GUYONNAUD  
Anne OLIVIER

Eric NOZAY  
Nathalie LEBLANC  
Marc FLEURY  
Philippe RODRIGUES  
Isabelle LE HEIN  
Martin MOTTET  
Charlotte PERCHER  
Erwan BOUVAIS  
Annie LE GAL LA SALLE  
Christophe BOUVIER-BRAULT  
Myriam BASOSILA MBEWA  
Christian GUILLEMINEAU  
Bénédicte de LANTIVY  
Sébastien ROUSSEL

formant la majorité des membres en exercice.

**Étaient absents excusés :**

Claude LEFORT, Sylvie LAJEANNE, Linda DION, Oscar NAVARRO

**Avaient donné procuration**, conformément à l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Claude LEFORT à Laurent BREZAC, Sylvie LAJEANNE à Isabelle LE HEIN, Linda DION à Frédéric CHATELLIER, Oscar NAVARRO à Marc FLEURY

**Martin MOTTET a été élu Secrétaire de Séance.**

---

## AUGMENTATION DES TARIFS DE LOCATION DES SALLES DE CAPELLIA

---

DL\_2023\_01\_07

Madame Dintheer expose :

### 1 / Gratuité

Le principe est le suivant : la mise à disposition d'1 gratuité par an pour les associations chapelaines du secteur culture et international (1 représentation + 1 répétition)

Au delà les associations paient le tarif association chapelaine

Sont concernées : Compagnie Les Débarqués / Compagnie Jean le Gallo / K Danse plus / Atelier de l'Erdre

Il existe des dérogations à ce principe voté en CM, qu'il convient de lister en cas de contrôle de la régie recettes locations de salle par le trésor public de Saint Herblain

Ci dessous des associations ne relevant pas du secteur culture et international et bénéficiant d'une mise à disposition gracieuse de Capellia :

P'tits lutins chapelains - (Piaf Pompidou)

Club Amitiés Loisirs : 3 gratuites / 2 payantes - (Piaf Pompidou)

L'ECE - (Piaf Pompidou)

UNC - (Piaf Pompidou)

FNACA - (Piaf Pompidou)

Téléthon : 3 jours – toutes les salles de Capellia

Don du sang - (Piaf Pompidou)

OMS : 3 gratuites - (Piaf Pompidou)

Il existe également des dérogations pour les deux associations culturelles suivantes :

AMEG : 4 gratuites – inscrites dans la convention d'objectifs et de moyens

OMCRI : dans le cadre de la saison OMCRI ou d'un projet particulier

### 2 / Tarifs de location

Dans le contexte financier actuel, il est proposé d'étudier l'augmentation des tarifs de location de Capellia, et donc la hausse des recettes correspondantes.

Un comparatif des tarifs de location de salle pratiqués par d'autres salles de spectacle a été réalisé, et il est apparu que nos tarifs sont très bas, notamment pour les utilisateurs : associations extérieures / entreprises chapelaines et extérieures

Aussi il est proposé de :

- multiplier par 1,1 les tarifs pour les associations chapelaines
- multiplier par 1,3 pour les associations extérieures et entreprises chapelaines
- multiplier par 1,5 pour les entreprises extérieures

La grille de tarifs est proposée en annexe, avec la présentation d'un comparatif de tarifs pratiqués par 2 autres salles de l'agglomération nantaise.

Il est proposé la création d'un tarif pour la mise à disposition de la cuisine, ce qui permet de supprimer les tarifs Piaf + cuisine ou Pompidou + cuisine, et ainsi simplifier la grille tarifaire.

Il est proposé d'appliquer un créneau supplémentaire à la location, quand la demande du locataire implique une installation de la part de l'équipe technique (par exemple un gradin dans Pompidou ou Piaf ou un montage supérieur au kit de base pour Malraux).

Cette nouvelle grille de tarifs entrera en vigueur pour la saison 2023/24, à partir du 15 août 2023.

**Vu l'avis de la commission Animation réunie le 04 janvier 2023**

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :**

**1. D'APPROUVER :**

- la liste des mises à disposition gratuites dérogatoires au principe,
- les nouveaux tarifs de location des salles de Capellia – tableau en annexe,

**2. D'AUTORISER Monsieur le Maire à la signer ainsi que toutes pièces utiles à l'exécution de la présente délibération.**

**Le Conseil Municipal approuve ces propositions à l'unanimité.**

Pour extrait certifié conforme,  
**Le secrétaire de séance,**

MARTIN MOTTET



Pour extrait certifié conforme,  
**Monsieur le Maire,**

FABRICE ROUSSEL



**PROPOSITION D'ÉVOLUTION DES TARIFS DE LOCATION DE L'ESPACE CULTUREL CAPELLIA POUR LA SAISON 2023/24**

**Associations Chapelaines, du secteur culture et international** : 1 gratuite / an (1 répétition incluse).

En comparaison des tarifs pratiqués par d'autres salles de l'agglomération (Bouguenais / Orvault), proposition :  
 - de multiplier par 1.1 les tarifs entre 2022 et 2023 pour les associations chapelaines  
 - de multiplier par 1.3 les tarifs entre 2022 et 2023 pour les associations extérieures, les entreprises chapelaines  
 - de multiplier par 1.5 les tarifs entre 2022 et 2023 pour les entreprises extérieures

Nouveauté : application d'un tarif pour le montage de l'équipe technique, tarification d'un créneau supplémentaire.

Création d'un tarif de mise à disposition de la cuisine		Salle 1	
Association chapelaine	50,00 €	50,00 €	
Association extérieure + entreprise chapelaine	75,00 €	110,00 €	
Entreprise extérieure	100,00 €	140,00 €	

	Tarifs 2022	Proposition de nouveaux tarifs	Tarifs pratiqués par la salle 1	Tarifs pratiqués par la salle 2
Salle de réunion		75,00 €	/	/
	80 m <sup>2</sup>			
	Location à la journée (8h-24h)	112,50 €	146,00 €	/
Salle Édith Piaf		150,00 €	225,00 €	/
	80 m <sup>2</sup>	Gratuit	Gratuit	/
	Location au créneau (8h-14h, 14h-20h ou 18h-24h)	37,50 €	49,00 €	/
Salle Édith Piaf + cuisine		50,00 €	75,00 €	/
	250 m <sup>2</sup>	315,00 €	346,50 €	366,00 €
	Location à la journée (8h-24h)	472,50 €	614,00 €	800,00 €
Salle Édith Piaf + cuisine		630,00 €	945,00 €	1 012,00 €
	250 m <sup>2</sup>	105,00 €	115,50 €	100,00 €
	Location au créneau (8h-14h, 14h-20h ou 18h-24h)	157,50 €	205,00 €	257,00 €
Salle Édith Piaf + cuisine		210,00 €	315,00 €	590,00 €
	250 m <sup>2</sup> + cuisine	365,00 €		709,00 €
	Location à la journée (8h-24h)	547,50 €		
Salle Édith Piaf + cuisine		730,00 €		
	250 m <sup>2</sup> + cuisine	125,00 €		
	Location au créneau (8h-13h, 13h-18h ou 18h-24h)	197,50 €		
Salle Édith Piaf + cuisine		250,00 €		
	250 m <sup>2</sup> + cuisine			
	Location au créneau (8h-13h, 13h-18h ou 18h-24h)			

Salle Georges Pompidou	300 m <sup>2</sup>	Salle à plat	Pas de personnel	Location à la journée (8h-24h)	Association chapelaïne	415,00 €	456,50 €	
					Entreprises chapelaïne + Asso et CE hors commune	622,50 €	809,00 €	1 646,00 €
Salle Georges Pompidou + Cuisine	300 m <sup>2</sup> + cuisine	Salle à plat	Pas de personnel	Location à la journée (8h-24h)	Entreprise extérieure	830,00 €	1 245,00 €	2 032,00 €
					Association chapelaïne	140,00 €	154,00 €	446,00 €
Salle André Malraux 500 places	500 places	Gradin + hall + loges	2 techniciens (un son + un lumière) qui sont SIAP aussi	Location au créneau (8h-14h, 14h-20h ou 18h-24h)	Entreprises chapelaïne + Asso et CE hors commune	210,00 €	273,00 €	1 153,00 €
					Association chapelaïne	280,00 €	420,00 €	1 423,00 €
Salle André Malraux 1000 places	1000 places	Gradin + hall + loges	2 techniciens (un son + un lumière) qui sont SIAP aussi	Location à la journée (8h-24h)	Association chapelaïne	465,00 €		
					Entreprises chapelaïne + Asso et CE hors commune	697,50 €		
Location d'un vidéo-projecteur	550 m <sup>2</sup>	Salle à plat	Pas de personnel	à la semaine	Entreprise extérieure	930,00 €		
					Association chapelaïne	160,00 €		
Espace exposition (Pompidou + Plat)	550 m <sup>2</sup>	Salle à plat	Pas de personnel	à la semaine	Entreprises chapelaïne + Asso et CE hors commune	240,00 €		
					Association chapelaïne	320,00 €		
Location d'un vidéo-projecteur	550 m <sup>2</sup>	Salle à plat	Pas de personnel	à la semaine	Association chapelaïne	1 000,00 €	1 100,00 €	957,00 €
					Entreprises chapelaïne + Asso et CE hors commune	1 500,00 €	1 950,00 €	2 180,00 €
Espace exposition (Pompidou + Plat)	550 m <sup>2</sup>	Salle à plat	Pas de personnel	à la semaine	Entreprise extérieure	2 000,00 €	3 000,00 €	3 112,00 €
					Association chapelaïne	335,00 €	368,50 €	380,00 €
Espace exposition (Pompidou + Plat)	550 m <sup>2</sup>	Salle à plat	Pas de personnel	à la semaine	Entreprises chapelaïne + Asso et CE hors commune	502,50 €	653,00 €	831,00 €
					Association chapelaïne	670,00 €	1 005,00 €	1 092,00 €
Espace exposition (Pompidou + Plat)	550 m <sup>2</sup>	Salle à plat	Pas de personnel	à la semaine	Association chapelaïne	1 250,00 €	1 375,00 €	1 183,00 €
					Entreprises chapelaïne + Asso et CE hors commune	1 875,00 €	2 437,50 €	2 621,00 €
Espace exposition (Pompidou + Plat)	550 m <sup>2</sup>	Salle à plat	Pas de personnel	à la semaine	Entreprise extérieure	2 500,00 €	3 750,00 €	4 111,00 €
					Association chapelaïne	425,00 €	467,50 €	454,00 €
Espace exposition (Pompidou + Plat)	550 m <sup>2</sup>	Salle à plat	Pas de personnel	à la semaine	Entreprises chapelaïne + Asso et CE hors commune	637,50 €	829,00 €	1 013,00 €
					Association chapelaïne	850,00 €	1 275,00 €	1 446,00 €
Espace exposition (Pompidou + Plat)	550 m <sup>2</sup>	Salle à plat	Pas de personnel	à la semaine	Autres	200,00 €	200,00 €	213,00 €
					Association chapelaïne	475,00 €	522,50 €	553,00 €
Espace exposition (Pompidou + Plat)	550 m <sup>2</sup>	Salle à plat	Pas de personnel	à la semaine	Entreprises chapelaïne + Asso et CE hors commune	712,5	926,00 €	
					Association chapelaïne	950,00 €	1 425,00 €	